

Le 3 octobre 2016

À une session ordinaire du Conseil de la municipalité du Canton de Stanstead tenue le **TROISIÈME jour du mois d'OCTOBRE de l'an deux mille SEIZE**, à l'heure et à l'endroit habituels des séances.

**SONT PRÉSENTS:** Mesdames Gaétane Gaudreau Langlois et Janet Cooper, ainsi que Messieurs Dany Brodeur, Christian Laporte, George Charles Atkin et Pierre Martineau.

**TOUS FORMANT QUORUM** sous la présidence de madame la mairesse Francine Caron Markwell.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Me Josiane Hudon, est également présente conformément aux dispositions du *Code Municipal*.

Il y a 25 personnes dans l'assistance.

#### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la mairesse, Francine Caron Markwell procède à l'ouverture de la séance, il est 19 h 30.

16-10-649

#### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

*Il est proposé par la conseillère Janet Cooper  
Appuyé par le conseiller Dany Brodeur  
Il est résolu*

**QUE** l'ordre du jour soit adopté avec la modification proposée.

ADOPTÉE

16-10-650

#### 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

*Il est proposé par la conseillère Gaétane Gaudreau  
Appuyé par le conseiller George Charles Atkin  
Il est résolu*

**QUE** les procès-verbaux des séances du 6 et du 19 septembre 2016 soient adoptés tels que déposés.

ADOPTÉE

#### 4. SUIVI DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE PUBLIQUE DU CONSEIL

Bref retour sur le panneau de vitesse permanent, à l'effet que la municipalité regarde cette option pour l'année 2017.

#### 5. COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE DE LA MRC DE MEMPHRÉMAGOG

- Un nouveau contrat pour services professionnels en évaluation foncière a été accordé à la firme Jean-Pierre Cadrin & Ass. pour 2017 à 2022. C'est la seule firme qui a soumissionné donc des comparaisons ont été faites pour s'assurer que la soumission était acceptable.
- Projet Banque de terres : la MRC met fin au contrat de l'employée contractuelle, elle terminera le 31 décembre. Le travail sera assuré par le personnel à l'interne.
- Nomination des représentants de la MRC au comité consultatif vélo : Jean-Pierre Adam Canton d'Orford, Francine Caron Markwell Canton de Stanstead, Martin Primeau Canton de Hatley, Michael Sudlow Ogden, Joan Westland-Eby Bolton-Est. Un représentant pour chacun de ces groupes : Sûreté du Québec, Club cycliste La Grande Roue Magog-Orford, Tourisme Cantons-de-l'Est et La Montagnarde.
- Relevé LIDAR: La validation devait se terminer le 28 septembre. Une formation sera offerte aux inspecteurs.
- Sécurité incendie : des affiches pour la semaine de prévention des incendies (9 au 15 octobre) ont été remises à tous les maires.

- PAVA : une formation a été offerte à la MRC aux employés de voirie le 22 septembre.
- Les bouées ont été enlevées.

## 6. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Une citoyenne fait part de son désaccord avec la décision du conseil de verser une contribution pour la Corporation Ski Golf Mont Orford. Elle remet également une pétition démontrant le désaccord de citoyens par rapport au possible transfert de l'administration locale du service incendie vers une Régie.

Un citoyen se plaint qu'il paie trop cher de taxes.

## 7. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE DU MOIS

La liste de la correspondance reçue au cours du mois dernier est déposée aux membres du conseil. La correspondance peut être consultée au bureau municipal pendant les heures régulières d'ouverture. Les documents seront conservés aux archives, s'il y a lieu, les autres non archivés pourront être détruits à la fin du mois courant. La correspondance sera traitée conformément aux indications du Conseil.

## 8. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

### 8.1 Dépôt du Rapport sommaire d'émission de permis

Le rapport des permis émis du mois de septembre 2016 est déposé aux membres du conseil.

### 8.2 Dépôt du Rapport d'inspection forestière

Il n'y a pas de rapport pour le mois de septembre.

### 8.3 Dépôt du Procès-verbal du Comité Consultatif d'Urbanisme

Le procès-verbal de la réunion du Comité Consultatif d'Urbanisme du 13 septembre est déposé aux membres du conseil.

16-10-651

### 8.4 Demande de PIIA – lot 4 922 115 – 16 au 22 Carré Copp

**ATTENDU QUE** le propriétaire du lot 4 922 115 situé au 16 au 22 Carré Copp a présenté un projet de rénovation extérieure, en zone Cc-1 et que la zone visée est soumise à un plan d'implantation et d'intégration architecturale type 3;

**ATTENDU QUE** ce projet a été étudié par les membres du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) et qu'il ne contrevient pas aux objectifs du *Règlement numéro 354-2014 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale*;

**ATTENDU QUE** le CCU recommande au conseil d'accepter la présente demande de PIIA;

***Il est proposé par le conseiller Christian Laporte  
Appuyé par le conseiller George Charles Atkin  
Il est résolu***

**QUE** le conseil appuie les recommandations du CCU et accepte la présente demande de P.I.I.A. telle que présentée.

ADOPTÉE

### 8.5 Règlement 398-2016 relatif à l'occupation du domaine public de la municipalité du Canton de Stanstead - Adoption

**Avis de motion** est donné par la conseillère Gaétane Gaudreau que lors d'une prochaine assemblée ordinaire du conseil de la Municipalité, le règlement 398-2016 sera présenté pour adoption.

L'objet de ce règlement est de prévoir les fins et les modalités de l'occupation du domaine public de la municipalité.

## 9. ENVIRONNEMENT

16-10-652

### 9.1 Appui au projet acCLIMATement (Organisation Bleu Massawippi)

**ATTENDU QUE** la Fédération canadienne des municipalités (FCM) sollicite l'appui des villes, des communautés et des gouvernements provincial et fédéral pour mettre en action des pratiques afin de réduire la pollution causant le réchauffement global;

**ATTENDU QUE** l'*Inter-governmental Panel on Climate Change* (IPCC), assemblée des scientifiques les plus respectés de la communauté internationale, a conclu que le changement climatique est réel et que l'activité humaine est largement responsable de la présence croissante de pollution à effet de serre;

***Il est proposé par le conseiller Christian Laporte  
Appuyé par la conseillère Janet Cooper  
Il est résolu***

**QUE** le conseil appuie le projet acCLIMATement que Bleu Massawippi présente au Fonds d'Action Québécois pour le Développement Durable dans le cadre du programme Action-Climat Québec et de leur assurer la collaboration de la municipalité.

ADOPTÉE

## 10. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURE

16-10-653

### 10.1 Contrat pour la fourniture de matériel - chemin Rider

**ATTENDU QUE** la directrice générale est allée en appel d'offres sur invitation écrite auprès de quatre compagnies en date du 9 septembre dernier, concernant la fourniture de matériel pour la réfection du chemin Rider;

**ATTENDU QUE** la directrice générale accompagnée de trois témoins, a procédé à l'ouverture publique des soumissions en date d'aujourd'hui;

**ATTENDU QUE** la municipalité a reçu 3 soumissions à ce titre, lesquelles sont décrites comme suit, taxes en sus (prix la tonne métrique);

Compagnies	MG112	MG56	MG20B
<b>Construction Goudreau inc.</b>	13.95 \$	18.05 \$	16.00 \$
<b>Construction Couillard Itée</b>	17.00\$	19.50\$	17.80\$
<b>Sintra Inc.</b>	11.31 \$	14.74 \$	15.19 \$

**ATTENDU QUE** la soumission la plus basse est conforme au devis;

***Il est proposé par le conseiller George Charles Atkin  
Appuyé par le conseiller Dany Brodeur  
Il est résolu***

**QUE** le conseil accorde le contrat à la compagnie Sintra Inc. pour la fourniture de matériel pour le chemin Rider, aux prix de la tonne métrique mentionnés ci-dessus, taxes en sus.

**QUE** le montant de la dépense est approprié à même le poste budgétaire no 02 32022 521.

ADOPTÉE

### 10.2 Mandat de services professionnels pour la réfection du ponceau 2579 sur Magoon Point

*Le sujet est reporté à une séance ultérieure.*

16-10-654

**10.3 Description technique pour une servitude sur le chemin Bunker**

**ATTENDU QU'**il est nécessaire d'effectuer une aire de virage sur le chemin Bunker, afin de permettre aux camions d'incendie, déneigement et de matières résiduelles une circulation adéquate;

**ATTENDU QUE** ladite aire de virage sera située en partie sur la propriété d'un citoyen, une servitude sera donc nécessaire et par conséquent, il faut procéder à la description technique par des arpenteurs;

***Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau  
Appuyé par la conseillère Janet Cooper  
Il est résolu***

**QUE** le conseil accorde la dépense approximative de 900\$ taxes en sus pour la préparation d'une description technique pour l'aire de virage qui sera située en partie sur une propriété privée (servitude à venir) sur le chemin Bunker.

**QUE** le montant de la dépense est approprié à même le poste budgétaire no 02 32023 521.

ADOPTÉE

16-10-655

**10.4 Rencontre santé et sécurité au travail du regroupement régional des Cantons-de-l'Est de l'APSAM**

**ATTENDU QUE** l'APSAM organise le regroupement régional des Cantons-de-l'Est afin d'informer et d'échanger sur des thématiques de santé et sécurité au travail, telles que les nouvelles normes du signaleur de chantier et routier, SIMDUT, obligations légales en terme de gestion des matières dangereuses, etc.;

**ATTENDU QUE** l'inspecteur en voirie, son adjoint et la directrice générale souhaiteraient y participer;

***Il est proposé par la conseillère Janet Cooper  
Appuyé par le conseiller Pierre Martineau  
Il est résolu***

**QUE** le conseil autorise l'inscription de Pierre-Luc Doyon, responsable des travaux publics, Jean-Dominique Viens, adjoint aux travaux publics et Josiane Hudon, directrice générale, à la rencontre du regroupement régional des Cantons-de-l'Est sur des thématiques de santé et sécurité au travail donnée par l'APSAM le 8 novembre prochain à Orford, au coût de 45 \$ taxes en sus/personne, dîner inclus.

**QUE** le montant de la dépense est approprié à même les postes budgétaires no 02 13000 454, 02 13000 310, 02 32000 454 et 02 32000 310.

ADOPTÉE

16-10-656

**10.5 Mandat de services professionnels - étude de faisabilité pour les chemins Remick et Thayer**

**ATTENDU QUE** la municipalité désire procéder à la réfection du chemin Remick en 2017 ainsi que Thayer par la suite, et qu'il serait opportun d'obtenir une étude afin de déterminer la solution la plus optimale pour ce faire;

**ATTENDU QUE** l'étude comportera les options de drainage pour les deux chemins avec évaluation budgétaire, une caractérisation de la structure de chaussée en place par la réalisation de 8 forages géotechniques, la préparation d'un plan sur orthophoto, visite des lieux, etc.;

**ATTENDU QUE** la directrice générale a demandé deux offres à ce titre et il s'avère que celle de *Les Consultants SM inc.* est la plus avantageuse;

***Il est proposé par le conseiller Christian Laporte  
Appuyé par le conseiller Pierre Martineau  
Il est résolu***

**QUE** le conseil accepte l'offre de service de la firme *Les Consultants SM inc.* pour effectuer une étude de faisabilité pour les chemins Remick et Thayer, au montant de 11 600 \$ taxes en sus.

**QUE** le montant de la dépense est approprié à même le Surplus libre.

ADOPTÉE

16-10-657

**10.6 Adoption de la programmation d'automne du département de la voirie**

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux prévus pour la programmation d'automne s'élèvent à 204 350 \$ taxes en sus, et le détail est le suivant:

POSTE	DESCRIPTION	PROGRAMMATION	BUDGET
320 14 521	Nivelage	18 000\$	22 512\$
320 07 521	Bord des routes	10 000\$	10 624\$
320 06 521	Fossés	4 000\$	1 264\$
320 16 521	Ponceaux	7 000\$	6 975\$
320 04 521	Débroussaillage	8 000\$	8 195\$
355 00 649	Signalisation	850\$	1 537\$
320 03 521	Entretien	4 000\$	4 111\$
320 20 521	Service technique	20 000\$	24 220\$
320 17 521	Projets spéciaux	60 000\$	61 980\$
340 00 521	Luminaire entretien	1 000\$	1 430\$
320 00 643	Petits outils	500\$	761\$
320 00 451	Récupération animaux	1 000\$	990\$
TOTAL		134 350\$	144 599\$
TRIENNAL	Asphalte	70 000 \$	71 510\$

*Il est proposé par la conseillère Gaétane Gaudreau  
Appuyé par le conseiller George Charles Atkin  
Il est résolu*

**QUE** le conseil approuve la programmation d'automne au montant de 134 350\$ ainsi que 70 000\$ du budget triennal (surplus libre), taxes en sus.

ADOPTÉE

**11. TRÉSORERIE ET ADMINISTRATION**

16-10-658

**11.1 Approbation des comptes payés et à payer**

*Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau  
Appuyé par le conseiller Dany Brodeur  
Il est résolu*

**QUE** le conseil approuve la liste des comptes fournisseurs soumis pour les mois de septembre et octobre 2016, et autorise la directrice générale à payer du fonds général les comptes fournisseurs conformément à la liste approuvée.

Total des comptes payés : 51 035,26 \$  
Total des comptes à payer: 201 867,53 \$

**QUE** le conseil approuve la liste des salaires pour le mois de septembre 2016, à savoir:

Salaires des employés	35 533,64 \$
Salaires des élus	4 499,32 \$
Chef Pompier	731,90 \$
CCE	117,51 \$

ADOPTÉE

**11.2 Rapport des délégations de pouvoir**

Le rapport des délégations de pouvoirs de la directrice générale, du responsable de la voirie et des infrastructures et du chef pompier sont déposés auprès des membres du conseil.

- Rapport de la directrice générale 31,56 \$
- Rapport du responsable de la voirie et infrastructures 639,11 \$
- Rapport du chef pompier 2 055,25 \$

16-10-659

**11.3 Entente pour le stationnement du Carré Copp avec Héritage Georgeville**

**ATTENDU QUE** Héritage Georgeville et la Municipalité ont déjà convenu d'une entente nommée "Transaction" signée par les deux parties en 2004 quant à la propriété et aux différents accès du Carré Copp à Georgeville (rampe de mise-à-l'eau, stationnement, etc.);

**ATTENDU QUE** la transaction permet le stationnement gratuit de nuit pour 8 véhicules avec ou sans remorque par la clientèle de l'Auberge, mais que rien n'y est prévu pour le stationnement de jour;

**ATTENDU QUE** la municipalité désire permettre la gratuité du stationnement de jour pour 8 véhicules moyennant certaines modalités prévues à l'entente;

***Il est proposé par la conseillère Janet Cooper  
Appuyé par le conseiller George Charles Atkin  
Il est résolu***

**QUE** le conseil adopte l'entente avec Héritage Georgeville concernant le stationnement de jour du Carré Copp aux usagers de l'Auberge McGowan aux conditions qui y sont prévues, dont le conseil reconnaît avoir reçu copie et se dit en accord avec les termes.

**QUE** le conseil autorise et mandate la mairesse ou en son absence le maire suppléant, ainsi que la directrice générale ou en son absence la secrétaire-trésorière adjointe, à signer pour et au nom de la municipalité ladite entente.

ADOPTÉE

16-10-660

**11.4 Budget 2017- Régie des déchets (RIGDSC)**

**ATTENDU QU'**en vertu de l'article 603 du Code municipal, le budget de la *Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook* (RIGDSC) doit être adopté par résolution par au moins les deux tiers des municipalités;

***Il est proposé par le conseiller Christian Laporte  
Appuyé par le conseiller Pierre Martineau  
Il est résolu***

**QUE** le conseil approuve le budget 2017 de la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook (RIGDSC) démontrant des revenus, dépenses et affectations équilibrés de **1 998 804,80 \$**.

ADOPTÉE

**12. HYGIÈNE DU MILIEU**

**13. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**13.1 Dépôt du rapport du service incendie**

Le rapport des activités mensuelles du département incendie du mois de septembre 2016 est déposé aux membres du conseil.

16-10-661

**13.2 Formation du sous-comité pour la caserne - Sécurité Incendie**

**ATTENDU QU'**il est opportun de former un sous-comité en sécurité incendie pour étudier le projet de la nouvelle caserne;

**ATTENDU QUE** les personnes qui formeront ce comité sont le chef pompier Brian Wharry, le conseiller Pierre Martineau, la directrice générale Josiane Hudon ainsi que la mairesse Francine Caron-Markwell;

***Il est proposé par la conseillère Gaétane Gaudreau  
Appuyé par la conseillère Janet Cooper  
Il est résolu***

**QUE** le conseil autorise la formation de ce sous-comité et celui-ci est reconnu au même titre que les autres comités de la municipalité.

ADOPTÉE

16-10-662

### **13.3 Adoption d'une nouvelle tarification pour les sorties incendie**

**ATTENDU QUE** la municipalité se doit de desservir d'autres municipalités en incendie conformément au schéma de couvertures de risques de la MRC Memphrémagog;

**ATTENDU QUE** le conseil adoptait une grille tarifaire par sortie du service incendie en avril 2013, tel qu'il appert de la résolution no 13-04-442, et qu'il est opportun de réviser les tarifs;

***Il est proposé par la conseillère Gaétane Gaudreau  
Appuyé par le conseiller Pierre Martineau  
Il est résolu***

**QUE** le conseil adopte la nouvelle tarification pour les sorties du service incendie pour les municipalités sans entente avec le Canton de Stanstead, dont le conseil reconnaît avoir reçu copie et se dit en accord avec les termes.

**QUE** la présente résolution abroge et remplace la résolution 13-04-442 ainsi que le document s'y rattachant.

ADOPTÉE

### **Règlement 399-2016 amendant le règlement 345-2013 concernant la prévention des incendies – Avis de motion**

**Avis de motion** est donné par la conseillère Gaétane Gaudreau que lors d'une prochaine assemblée ordinaire du conseil de la Municipalité, le règlement 399-2016 sera présenté pour adoption.

L'objet de ce règlement est d'amender les règles relatives aux numéros civiques.

## **14. LOISIRS ET CULTURE**

16-10-663

### **14.1 Demande de financement au Fonds de développement des territoires (FDT) de la MRC pour l'aménagement d'un sentier multifonctionnel**

**ATTENDU QUE** la municipalité a adopté un plan de développement stratégique en 2013 et que certains des objectifs prévus dans ce plan était d'aménager un espace piétonnier sécuritaire pour les citoyens;

**ATTENDU QUE** dans l'optique de répondre à ce besoin clairement exprimé par la communauté, la municipalité souhaiterait aménager prochainement un sentier multifonctionnel qui servirait autant aux piétons qu'aux cyclistes et reliant les parcs Thayer et Forand, dans le secteur Fitch Bay;

**ATTENDU QUE** la municipalité désire déposer une demande de financement en ce sens auprès du FDT, politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie;

***Il est proposé par la conseillère Janet Cooper  
Appuyé par le conseiller Dany Brodeur  
Il est résolu***

**QUE** le conseil demande une subvention d'un montant de 58 398,50\$ dans le cadre du FTD pour le projet de sentier multifonctionnel.

**QUE** la municipalité s'engage à verser le montant équivalent à ce titre dans l'éventualité où la subvention serait accordée.

**QUE** le conseil autorise et mandate l'agente de développement communautaire Mme Hélène Hamel, ou en son absence la directrice générale, à signer pour et au nom de la municipalité la présente demande, le protocole d'entente et tout autre document s'y rattachant.

ADOPTÉE

16-10-664

**14.2 Amendement à la résolution 16-09-642**

**ATTENDU QUE** la municipalité adoptait la résolution no 16-09-642 concernant une demande de subvention au FDT de 74 141,50\$ pour le projet d'aménagement du parc Thayer;

**ATTENDU QUE** le montant du coût du projet ayant changé, il y a lieu d'ajuster le montant demandé;

***Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau  
Appuyé par la conseillère Janet Cooper  
Il est résolu***

**QUE** le conseil amende la résolution no 16-09-642 en remplaçant le montant demandé pour la subvention par ce montant: 89 911\$.

ADOPTÉE

16-10-665

**14.3 Cours de perfectionnement pour l'agente de développement**

**ATTENDU QUE** l'agente de développement communautaire Mme Hélène Hamel a manifesté son intérêt à suivre le cours "Écrire sans fautes", donné par Accès compétences CSRS, pour l'automne 2016;

**ATTENDU QUE** les cours débutaient le 20 septembre dernier, Mme Hamel s'est inscrite au volet 1;

**ATTENDU QUE** la municipalité désire assumer les coûts relatifs à l'inscription et du matériel;

***Il est proposé par le conseiller Christian Laporte  
Appuyé par le conseiller Dany Brodeur  
Il est résolu***

**QUE** le conseil rembourse à Mme Hélène Hamel, agente de développement communautaire, la dépense de 61\$ quant à l'inscription et de 50,75\$ pour le matériel scolaire, relativement aux cours de français " Écrire sans fautes", donnés par Accès compétences CSRS, volet 1.

**QUE** le montant de la dépense est approprié à même le poste budgétaire no 02 70290 454.

**QUE** le temps de l'employée (autant la présence aux cours que le temps des déplacements) ainsi que les frais de déplacement seront aux frais de l'employée.

ADOPTÉE

**15. VARIA**

**16. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

Un citoyen mentionne que le débroussaillage devrait être fait à l'automne et fait divers reproches à la municipalité. Il demande quand le conseil va se réunir pour couper dans les dépenses, comme tout le monde le fait selon lui.

Il est question de l'étude pour le chemin Remick, de la localisation du sentier multifonctionnel et de la coupe d'arbres qui a été effectuée sur le chemin Kohl.



Des remerciements pour l'amélioration au niveau des arbres sur le chemin Gendron ainsi que de la résolution apportée par la mairesse à l'assemblée générale de la FQM pour la navigation.

Plusieurs citoyens interrogent la municipalité par rapport à l'administration du service incendie par la Régie.

La mairesse suggère aux citoyens de s'inscrire à la Grande secousse, étant une pratique advenant un tremblement de terre, le 20 octobre prochain à 10h20 (voir leur site internet pour inscription).

16-10-666

## 17. LEVÉE DE LA SÉANCE

La levée de la séance est proposée par la conseillère Gaétane Gaudreau, il est 20h30.

---

**Francine Caron Markwell**  
Mairesse

---

**Me Josiane Hudon**  
Directrice générale et secrétaire-  
trésorière